

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 18

votants : 29

OBJET :

**SUBVENTION
EXCEPTIONNELLE -
CERCLE ASSOCIATIF
AIGLON HANDBALL**

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° 2021-19

L'an deux mil vingt et un,
le : **Lundi 29 mars**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur Philippe VAN-HOORNE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 mars 2021.

PRESENTS : M. Philippe VAN-HOORNE, M. Pascal GUEUGNON,
M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENÔTRE, M. Lionel
GONNET, Mme Mireille NOGUET, Mme Nelly VIVIEN,
Mme Marie-José MARTIN, Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal
SAMSON, M. Mickaël MESNIL, Mme Fleur GOSSELIN, M. Serge
DELAVALLEE, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, Mme Isabelle
CLOUCHÉ, M. Philippe RONDEL, Mme Lucie CLOUARD et M. Gérard
LATINIER.

Absents ou excusés : Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER qui a donné
pouvoir à M. Jean-Marie GOUSSIN, M. Didier COUSIN qui a donné
pouvoir à M. Lionel GONNET, Mme Charlene RENARD qui a donné
pouvoir à Mme Nathalie LENÔTRE, Mme Maryse BRIANCEAU qui a
donné pouvoir à M. Pascal GUEUGNON, M. Jean-Luc PAULHE qui a
donné pouvoir à Mme Véronique LOUWAGIE, Mme Nicole
GONDOUIN qui a donné pouvoir à Mme Nelly VIVIEN, M. Abdellah
LHESSANI qui a donné pouvoir à M. Mickaël MESNIL, M. Stéphane
CLOUET qui a donné pouvoir à M. Pascal SAMSON, Mme Christine
CHATEL qui a donné pouvoir à Mme Marie-José MARTIN, M. Cédric
COQUELIN qui a donné pouvoir à Mme Fleur GOSSELIN et M. Thierry
PINOT qui a donné pouvoir à M. Serge DELAVALLEE.

Monsieur Gérard LATINIER a été nommé Secrétaire de Séance.

Certifié exécutoire

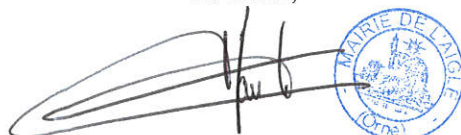
transmis à la Sous-
Préfecture :

le : **- 6 AVR. 2021**

Publié

le : **- 6 AVR. 2021**

Le Maire,



Philippe
VAN-HOORNE

A l'issue de la saison sportive 2019/2020, l'équipe première
senior masculine s'est qualifiée pour le Championnat
Prénational.

Cette accession entraîne pour l'association des frais
supplémentaires, notamment liés aux déplacements plus
éloignés.

Afin de soutenir l'association face à ces dépenses
supplémentaires et ainsi promouvoir le développement du
sport de haut niveau sur son territoire, la Ville de L'Aigle
souhaite accompagner financièrement le Cercle Associatif
Aiglon Handball.

La Commission « Sport, Éducation, Jeunesse, Jumelages » souligne toutefois que, dans le contexte sanitaire actuel, seule une partie de ce Championnat Prénational a pu être jouée. Il convient donc d'en tenir compte dans le montant de la subvention exceptionnelle.

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,***

➤ ***SE PRONONCE FAVORABLEMENT quant à l'octroi d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 500 €.***

Les crédits seront pris sur l'imputation 325 / 65748 / 103 « subventions de fonctionnement aux autres personnes de droit privé », budget 2021.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,



Philippe VAN-HOORNE